LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

RMR de Kingston

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2017

Le taux d'inoccupation global*...

EST DESCENDU à

0,7 %

- En dessous (RMR)
- Semblable (RMR)
- Au-dessus (RMR)

Le loyer moyen est de*...

1109 $

A AUGMENTÉ de 3,1 %

- En dessous (RMR)
- Semblable (RMR)
- Au-dessus (RMR)

MARCHÉ LOCATIF PRIMAIRE *(selon le nombre de chambres)*

Studios	Une chambre	Deux chambres	Trois chambres ou plus
1,0 %	0,6 %	0,9 %	0,3 %
Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation
730 $ Loyer moyen	975 $ Loyer moyen	1 157 $ Loyer moyen	1 715 $ Loyer moyen

« La hausse de la demande d'appartements locatifs, due à l'accroissement du solde migratoire et à la diminution du nombre de ménages qui accèdent à la propriété, a suffi pour que soit absorbée l'augmentation de l'offre. »

Olga Golozub
Analyste de marché, SCHL

*Chaque année, à l'automne, la SCHL recueille des données sur les marchés locatifs primaire et secondaire. Les données présentées portent uniquement sur le marché locatif primaire, qui comprend les immeubles d'appartements d'initiative privée comptant au moins trois logements locatifs. Les logements du marché locatif secondaire sont les logements qui sont offerts en location, mais qui n'ont pas été construits expressément pour le marché locatif, par exemple les copropriétés louées. Sur le marché primaire, les taux d'inoccupation et les loyers sont calculés en incluant tous les immeubles de l'enquête, tandis que les augmentations de loyer sont calculées uniquement à partir des immeubles qu'ont en commun les échantillons d'enquête de la période actuelle et de l'année précédente.

Canada

SCHL CMHC

Faits saillants

- Le raffermissement marqué de la demande est à l'origine du marché locatif le plus serré en près de 30 ans.
- Le taux de rotation a été nettement supérieur à la moyenne provinciale.
- Le loyer moyen des logements faisant partie de l'échantillon commun[1] a monté de 3,1 %, comparativement à 2,2 % en 2016.

Kingston : le marché locatif le plus serré de l'Ontario

Le marché locatif dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Kingston a considérablement changé en 2017. Le taux d'inoccupation des immeubles locatifs d'initiative privée comptant au moins trois appartements est descendu de près de deux points de pourcentage pour se fixer à 0,7 %, son plus bas niveau depuis 1989. Il s'agit de la baisse la plus marquée du taux d'inoccupation moyen de tous les grands centres de l'Ontario; le taux d'inoccupation à Kingston est le plus faible de la province.

Resserrement du marché locatif en raison de la vigueur de la demande

La demande de logements construits expressément pour la location a enregistré une hausse exceptionnellement forte de 3,2 %. L'offre s'est aussi raffermie, mais à un rythme plus lent de 1,2 %, sa plus faible progression depuis 2013. Le taux d'inoccupation a diminué malgré les appartements en copropriété plus nombreux qui font concurrence, dans une certaine mesure, aux appartements du marché locatif primaire. La forte demande de logements locatifs a réduit de 73 % le nombre de logements vacants et a engendré sur le marché locatif un resserrement qui ne s'était pas vu en près de 30 ans.

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Raffermissement de la demande dans le secteur Est et la couronne de Kingston

Bien que le taux d'inoccupation ait baissé dans tous les sous-marchés de Kingston, le plus grand resserrement du marché locatif a eu lieu dans la zone 4 (secteur Est et couronne de Kingston), où le taux d'inoccupation a reculé de plus de quatre points de pourcentage pour s'établir à 1,0 %, son plus bas niveau depuis 2011. Ce recul s'est produit même si cette zone compte la plupart des logements locatifs neufs. Au cours des cinq dernières années, 71 % (798 logements) de tous les logements qui se sont ajoutés au parc se trouvaient dans cette zone. La croissance stable de l'offre a exercé une pression à la hausse sur le taux d'inoccupation, qui a atteint un sommet l'an dernier, à 5,2 %. La demande accrue a eu pour effet d'intensifier la concurrence pour les logements vacants, ce qui a incité

Figure 1

Kingston - taux d'inoccupation le plus bas en Ontario

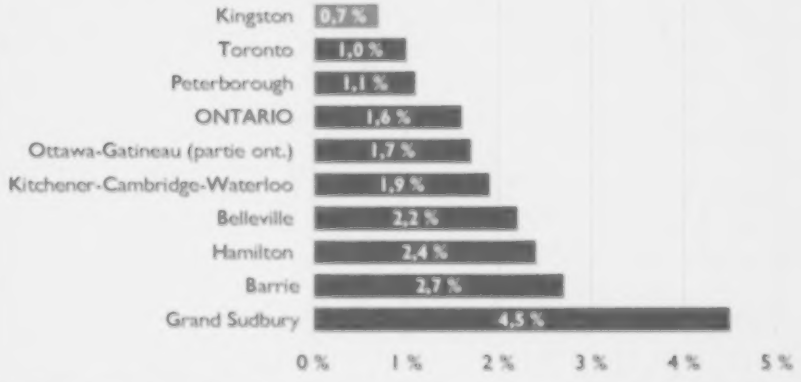

Source : SCHL (Enquête sur les logements locatifs, 2017)

[1] Lorsqu'on compare d'année en année les loyers moyens, il faut prendre en considération l'âge de l'immeuble, car les unités de construction récente ont tendance à se louer plus cher que celles de construction moins récente. En comparant le loyer des logements visés à la fois par l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) de l'automne 2016 et par celle de l'automne 2017, il est possible de se faire une meilleure idée de l'augmentation réelle qu'ont subie la plupart des locataires.

les locataires potentiels à déménager là où les logements locatifs étaient plus facilement accessibles, d'où la pression à la baisse exercée sur le taux d'inoccupation dans la zone 4. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les logements neufs dotés de commodités modernes sont plus attrayants pour les locataires, qui y restent plus longtemps.

Accroissement vigoureux de la demande

Le taux de disponibilité a baissé plus que le taux d'inoccupation, signe que l'augmentation de la demande est davantage attribuable à la diminution du nombre de ménages ayant quitté le marché locatif qu'à la formation de nouveaux ménages locataires. Les charges de remboursement hypothécaire ayant augmenté plus rapidement que les revenus, moins de ménages locataires ont pu accéder à la propriété cette année, et bon nombre d'être eux ont choisi de demeurer dans leur logement.

Selon les données sur les titulaires de permis d'études extraites du site Web du gouvernement du Canada[2], davantage d'étrangers étudiaient à Kingston dans les huit premiers mois de 2017 que durant la même période un an plus tôt. Les étudiants étrangers ont plutôt tendance à louer un logement qu'à en acheter un pendant leurs études.

La croissance solide de l'emploi chez les 15 à 24 ans a probablement permis à certains jeunes de quitter le foyer familial, ce qui a renforcé la demande locative. Les jeunes professionnels, qui valorisent la mobilité, et les personnes âgées, plus particulièrement après avoir atteint 75 ans, ont vraisemblablement aussi contribué à l'accroissement de la demande de logements locatifs.

Figure 2

Baisse du taux d'inoccupation et hausse record de l'offre locative dans la zone 4

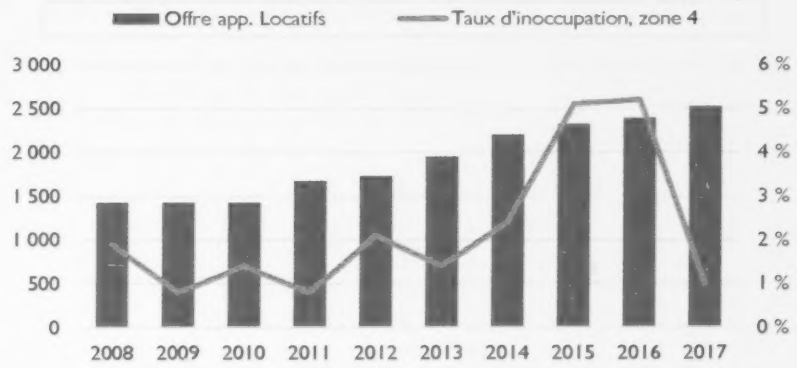

Source : SCHL (Enquête sur les logements locatifs)

En outre, le nombre croissant de migrants venant s'établir à Kingston a stimulé la demande locative. La migration interprovinciale a plus que doublé; elle est passée de 279 personnes en 2015 à 637 personnes en 2016. Certaines de ces personnes pourraient décider, à court terme, de louer un logement.

Taux de rotation

Le taux de rotation[3], qui a été ajouté à l'ELL en 2016[4], fournit des renseignements sur la mobilité des locataires. Dans la RMR de Kingston, le taux de rotation était de 25,6 % en octobre 2017, en baisse par rapport au taux de 26,5 % enregistré en 2016. La variation du taux de rotation n'était toutefois pas statistiquement significative. Le taux de rotation à Kingston est un des plus élevés des RMR de l'Ontario. Comme il y a beaucoup d'étudiants et de jeunes ménages à Kingston, les locataires ont tendance à déménager souvent.

La hausse des loyers dépasse le taux légal

Bien qu'il soit demeuré stable, le taux de rotation élevé, combiné au resserrement du marché locatif, a fait monter de 3,1 % le loyer moyen[5]. Cette hausse est supérieure au taux autorisé de 1,5 % autorisé et à la hausse de 2,2 % observée l'an dernier, lorsque le taux de rotation était élevé, mais que le marché n'était pas si serré. L'augmentation des charges de remboursement hypothécaire a réduit le risque qu'un logement demeure vacant même si le loyer a considérablement augmenté lors de la rotation.

---

[2] http://www12.cic.gc.ca/data/fr/data.asp?fid=f0f5a26-df23-456a-8ada-756191a23695.

[3] Le taux de rotation correspond au nombre de fois qu'un logement change d'occupant pendant les 12 mois précédents (y compris les locataires qui déménagent dans un autre logement du même immeuble pendant cette période).

[4] Une enquête pilote a été menée dans la RMR de Vancouver à l'automne 2015.

[5] La variation en pourcentage du loyer moyen est une mesure de l'évolution du marché; elle est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon en 2016 et en 2017.

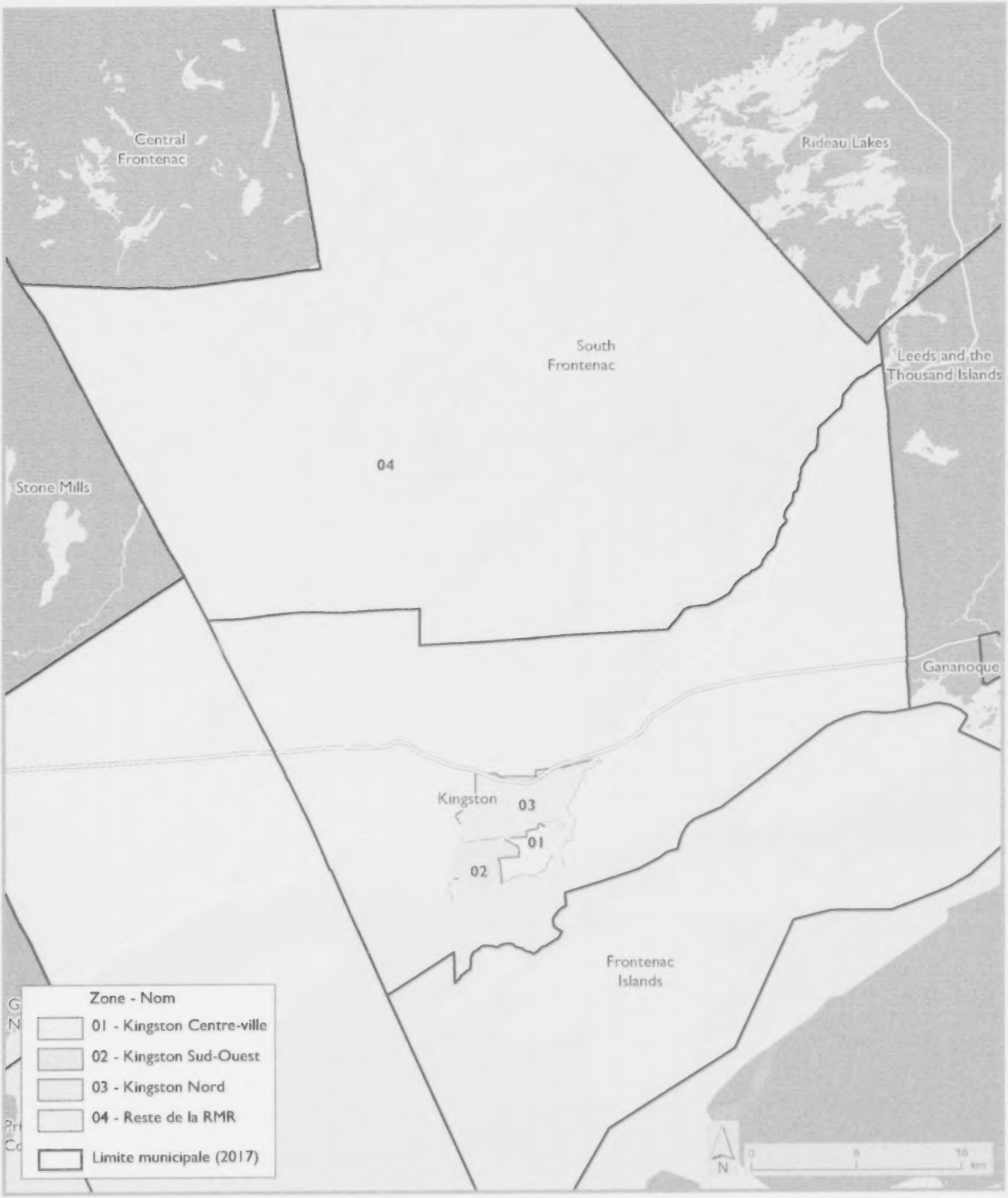
Central Frontenac
Rideau Lakes
South Frontenac
Leeds and the Thousand Islands
04
Stone Mills
Gananoque
Kingston
03
01
02
Frontenac Islands
Zone - Nom
01 - Kingston Centre-ville
02 - Kingston Sud-Ouest
03 - Kingston Nord
04 - Reste de la RMR
Limite municipale (2017)
N
0
8
16
km

DESCRIPTION DES ZONES DE L'ELL – RMR DE KINGSTON	
Zone 1	**Centre-ville** - Zone délimitée au sud par le lac Ontario, à l'est par la rivière Cataraqui, à l'ouest par les rues Sir John A. Macdonald, Albert, Princess, Division et Montreal, et au nord par les rues Concession, Joseph et Railway.
Zone 2	**Sud-Ouest de la ville** - Zone délimitée au sud par le lac Ontario, à l'ouest par la rivière Little Cataraqui et à l'est par la zone 1.
Zone 3	**Nord de la ville** - Zone délimitée par les zones 1 et 2 au sud, et par les limites de l'ancienne ville de Kingston à l'est, au nord et à l'ouest.
Zone 4	**Reste de la RMR**
Zones 1-4	**RMR de Kingston**

TABLEAUX COMPRIS DANS LES RAPPORTS SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Fournis dans TOUS les Rapports sur le marché locatif

Données sur les appartements d'initiative privée

1.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
1.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres (Non disponibles pour les centres du Québec)
1.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
1.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.2.1 Taux d'inoccupation (%), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.2.2 Loyer moyen ($), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.2.3 Taux de rotation (%), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.3.1 Taux d'inoccupation (%), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.3.2 Loyer moyen ($), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.3.3 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble
1.3.4 Taux de rotation (%), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.4 Taux d'inoccupation (%), selon la fourchette de loyers et le nombre de chambres

Fournis dans CERTAINS des Rapports sur le marché locatif

Données sur les maisons en rangée d'initiative privée

2.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
2.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres (Non disponibles pour les centres du Québec)
2.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
2.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Données sur les appartements et les maisons en rangée d'initiative privée

3.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
3.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres (Non disponibles pour les centres du Québec)
3.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
3.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Fournis dans les rapports de Halifax, Québec, Montréal, Gatineau, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener-Cambridge-Waterloo, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Kelowna, Vancouver et Victoria

Données sur les appartements en copropriété offerts en location

4.1.1 App. en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation (%)
4.1.2 Loyer moyen ($) des app. en coprop. offerts en location et des app. d'initiative privée visés par l'ELL - nombre de chambres
4.1.3 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location - nombre de chambres
4.2.1 Appartements en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation global (%) - taille de l'immeuble
4.3.1 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété
4.3.2 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété - taille du projet

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	1,2	**	1,8	0,1	3,3	1,0	**	**	2,2	0,5
Kingston zone 2	3,0	1,2	1,6	0,5	2,1	0,7	**	**	2,1	0,7
Kingston zone 3	**	**	1,7	1,1	1,7	0,9	0,0	0,0	1,8	1,0
Kingston zone 4	3,9	4,1	4,8	0,8	5,6	0,9	2,0	**	5,2	1,0
Kingston (RMR)	**3,3**	**1,0**	**2,3**	**0,6**	**2,9**	**0,9**	**	**0,3**	**2,6**	**0,7**

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	696	763	968	1 020	1 165	1 197	1 944	2 033	1 126	1 196
Kingston zone 2	711	719	873	887	1 052	1 078	2 061	1 182	1 051	999
Kingston zone 3	647	677	914	953	1 023	1 063	1 112	1 156	988	1 029
Kingston zone 4	607	603	1 013	1 035	1 292	1 345	1 345	1 209	1 194	1 233
Kingston (RMR)	**694**	**730**	**942**	**975**	**1 119**	**1 157**	**1 798**	**1 715**	**1 083**	**1 109**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.1.3 Univers des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	340	349	1 493	1 496	1 771	1 774	326	343	3 930	3 962
Kingston zone 2	259	259	1 110	1 111	2 160	2 157	278	279	3 807	3 806
Kingston zone 3	42	42	1 132	1 133	2 171	2 174	133	133	3 478	3 482
Kingston zone 4	28	28	801	836	1 517	1 607	49	55	2 395	2 526
Kingston (RMR)	**669**	**678**	**4 536**	**4 576**	**7 619**	**7 712**	**786**	**810**	**13 610**	**13 776**

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	4,0	**	4,3	2,4	0,4	**	3,8	2,0
Kingston zone 2	4,1	1,2	2,8	1,9	3,2	1,5	**	**	3,2	1,6
Kingston zone 3	**	**	3,7	2,2	3,2	1,6	3,8	0,0	3,7	1,9
Kingston zone 4	7,7	**	7,8	2,2	7,4	1,3	4,1	**	7,5	1,7
Kingston (RMR)	**5,2**	**3,4**	**4,3**	**2,0**	**4,3**	**1,7**	**	**0,4**	**4,2**	**1,8**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée [1] selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17
Kingston zone 1	**	**	3,9	3,4	2,6	3,7	++	**	2,9	3,6
Kingston zone 2	3,7	1,3	1,8	2,0	2,4	2,8	++	0,9	2,7	2,4
Kingston zone 3	**	3,5	1,5	4,7	2,1	3,7	3,0	++	1,3	3,8
Kingston zone 4	2,9	1,7	2,0	1,8	1,7	2,8	2,7	5,8	1,7	2,6
Kingston (RMR)	**5,2**	**4,2**	**2,4**	**3,1**	**2,3**	**3,3**	**2,5**	**2,6**	**2,2**	**3,1**

La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

1.1.6 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	40,9	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 2	**	28,7	19,5	**	12,8	17,6	**	**	18,0	23,4
Kingston zone 3	**	**	**	**	20,1	**	**	**	21,7	**
Kingston zone 4	**	**	**	**	23,3	**	**	**	25,8	12,8
Kingston (RMR)	**oo**	**oo**	**29,4**	**26,0**	**22,3**	**22,0**	**oo**	**oo**	**26,5**	**25,6**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.2.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Kingston

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
Avant 1960	**	**	**	0,4	4,9	0,5	**	**	3,2	0,3
1960 à 1974	3,0	1,7	2,5	0,5	2,2	1,3	0,9	0,3	2,3	1,0
1975 à 1989	5,7	**	1,7	0,9	2,0	0,9	**	**	1,9	0,9
1990 à 2004	-	-	0,3	**	5,0	0,7	**	**	3,7	0,5
2005 ou après	**	**	4,3	0,5	3,1	0,3	**	0,0	3,2	0,3
Tous les immeubles	3,3	1,0	2,3	0,6	2,9	0,9	**	0,3	2,6	0,7

1.2.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Kingston

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
Avant 1960	661	743	855	876	954	939	**	**	942	907
1960 à 1974	710	719	834	828	963	964	1 236	1 384	916	932
1975 à 1989	732	660	959	1 020	1 087	1 141	1 418	1 488	1 053	1 110
1990 à 2004	-	-	962	982	1 287	1 329	**	**	1 210	1 254
2005 ou après	**	**	1 290	1 383	1 503	1 619	2 621	2 574	1 582	1 639
Tous les immeubles	694	730	942	975	1 119	1 157	1 798	1 715	1 083	1 109

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.2.3 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Kingston										
Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
Avant 1960	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
1960 à 1974	43,2	**	24,4	27,8	19,3	18,4	**	**	23,8	23,9
1975 à 1989	**	**	**	**	23,4	**	**	**	26,5	**
1990 à 2004	-	-	**	**	**	**	**	**	**	**
2005 ou après	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Tous les immeubles	**	**	29,4	26,0	22,3	22,0	**	**	26,5	25,6

1.3.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Kingston										
Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
3 à 5 unités	**	**	**	**	**	**	**	**	**	0,3
6 à 19 unités	**	**	3,1	0,4	3,9	1,3	0,0	**	3,3	0,8
20 à 49 unités	1,4	3,8	2,4	0,3	2,8	1,0	1,0	0,0	2,5	0,9
50 à 99 unités	6,4	2,5	2,2	0,7	3,1	1,1	1,5	0,0	2,9	1,0
100 unités et +	1,9	0,0	2,0	0,7	2,1	0,4	0,5	**	2,0	0,5
Tous les immeubles	3,3	1,0	2,3	0,6	2,9	0,9	**	0,3	2,6	0,7

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.3.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Kingston

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
3 à 5 unités	668	**	815	803	935	913	**	**	971	900
6 à 19 unités	656	739	809	822	904	898	**	2 221	936	1 019
20 à 49 unités	698	707	882	886	967	977	1 536	1 647	975	977
50 à 99 unités	716	717	890	892	1 116	1 148	1 203	1 212	1 036	1 058
100 unités et +	731	**	1 107	1 174	1 332	1 402	2 371	**	1 276	1 307
Tous les immeubles	694	730	942	975	1 119	1 157	1 798	1 715	1 083	1 109

1.3.3 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble RMR de Kingston

Zone	3-5		6-19		20-49		50-99		100+	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	2,3	**	1,0	1,6	3,1	**	3,0	0,1
Kingston zone 2	**	**	5,2	0,5	3,1	1,2	1,3	0,9	0,5	0,3
Kingston zone 3	**	**	5,1	**	3,0	0,4	1,1	1,4	1,0	0,8
Kingston zone 4	-	**	3,8	**	2,4	1,2	6,3	1,0	5,0	0,7
Kingston (RMR)	**	**0,3**	**3,3**	**0,8**	**2,5**	**0,9**	**2,9**	**1,0**	**2,0**	**0,5**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.3.4 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Kingston

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
3 à 5 unités	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
6 à 19 unités	**	**	**	**	29,8	**	**	**	29,2	**
20 à 49 unités	**	**	22,3	**	18,9	**	**	**	22,0	**
50 à 99 unités	**	38,9	28,9	25,1	**	**	**	**	24,8	**
100 unités et +	**	**	**	**	18,0	**	**	**	24,0	**
Tous les immeubles	**	**	29,4	26,0	22,3	22,0	**	**	26,5	25,6

1.4 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée[1] selon la fourchette de loyers RMR de Kingston

Fourchette de loyers	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Total	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston (RMR)										
Moins de 700 $	3,7	1,0	**	**	0,0	**	**	**	2,0	0,3
700 à 799 $	1,0	0,7	2,4	0,3	1,6	0,8	**	**	1,9	0,5
800 à 899 $	**	**	1,7	0,6	4,8	**	**	**	3,4	1,1
900 à 999 $	9,6	**	1,9	0,9	2,8	0,9	**	**	2,6	0,9
1000 à 1099 $	**	**	2,2	1,4	1,0	1,9	0,0	0,0	1,2	1,7
1100 $ et +	**	**	4,1	0,5	3,7	0,6	0,6	0,4	3,3	0,5
Toutes les fourchettes	3,3	1,0	2,3	0,6	2,9	0,9	**	0,3	2,6	0,7

[1] Taux d'inoccupation selon la fourchette de loyers lorsque le loyer est connu. Pour le total, les taux d'inoccupation incluent tous les immeubles

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

2.1.1 Taux d'inoccupation (%) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	**	**	**	0,0	**	**	**	0,0
Kingston zone 2	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Kingston zone 3	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 4	-	-	-	-	**	**	4,8	1,5	4,8	1,5
Kingston (RMR)	**	**	**	**	**	**0,0**	**3,7**	**1,0**	**4,2**	**0,7**

2.1.2 Loyer moyen ($) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	**	**	**	927	**	**	**	931
Kingston zone 2	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Kingston zone 3	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 4	-	-	-	-	**	**	1 267	1 320	1 267	1 320
Kingston (RMR)	**	**	**	**	**	**927**	**1 214**	**1 241**	**1 082**	**1 143**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

2.1.3 Univers des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	2	2	14	19	31	50	26	32	73	103
Kingston zone 2	0	0	0	0	0	0	36	36	36	36
Kingston zone 3	0	0	0	0	1	1	2	2	3	3
Kingston zone 4	0	0	0	0	4	4	105	134	109	138
Kingston (RMR)	**2**	**2**	**14**	**19**	**36**	**55**	**169**	**204**	**221**	**280**

2.1.4 Taux de disponibilité (%) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	**	**	**	0,0	**	**	**	**
Kingston zone 2	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Kingston zone 3	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 4	-	-	-	-	**	**	5,7	2,2	5,7	2,2
Kingston (RMR)	****	****	****	****	****	**0,0**	**4,9**	**2,0**	**6,6**	**3,0**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

2.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des maisons en rangée d'initiative privée [1] selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17
Kingston zone 1	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 2	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Kingston zone 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kingston zone 4	-	-	-	-	**	**	2,3	1,5	2,3	1,5
Kingston (RMR)	**	**	**	**	**	**	**1,9**	**1,7**	**2,4**	**1,4**

[1] La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

2.1.6 Taux de rotation (%) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 2	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Kingston zone 3	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 4	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Kingston (RMR)	**	**	**	**	**	**	**14,6**	**	**	**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

3.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	1,2	**	1,8	0,1	3,4	1,0	**	**	2,3	0,5
Kingston zone 2	3,0	1,2	1,6	0,5	2,1	0,7	**	0,7	2,1	0,7
Kingston zone 3	**	**	1,7	1,1	1,7	0,9	0,0	0,0	1,8	1,0
Kingston zone 4	3,9	4,1	4,8	0,8	5,6	0,9	3,9	1,8	5,2	1,0
Kingston (RMR)	**3,2**	**1,0**	**2,3**	**0,5**	**3,0**	**0,9**	**	**0,4**	**2,7**	**0,7**

3.1.2 Loyer moyen ($) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	696	761	966	1 018	1 158	1 188	1 944	1 975	1 120	1 189
Kingston zone 2	711	719	873	887	1 052	1 078	1 940	1 155	1 051	1 000
Kingston zone 3	647	677	914	953	1 023	1 063	1 112	1 156	988	1 029
Kingston zone 4	607	603	1 013	1 035	1 292	1 345	1 290	1 299	1 197	1 238
Kingston (RMR)	**694**	**729**	**941**	**975**	**1 118**	**1 155**	**1 710**	**1 612**	**1 083**	**1 109**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

3.1.3 Univers des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	342	351	1 507	1 515	1 802	1 824	352	375	4 003	4 065
Kingston zone 2	259	259	1 110	1 111	2 160	2 157	314	315	3 843	3 842
Kingston zone 3	42	42	1 132	1 133	2 172	2 175	135	135	3 481	3 485
Kingston zone 4	28	28	801	836	1 521	1 611	154	189	2 504	2 664
Kingston (RMR)	**671**	**680**	**4 550**	**4 595**	**7 655**	**7 767**	**955**	**1 014**	**13 831**	**14 056**

3.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	**	**	4,0	**	4,6	2,3	0,3	**	3,8	2,0
Kingston zone 2	4,1	1,2	2,8	1,9	3,2	1,5	**	1,3	3,2	1,6
Kingston zone 3	**	**	3,7	2,2	3,2	1,6	3,8	0,0	3,7	1,9
Kingston zone 4	7,7	**	7,8	2,2	7,4	1,3	5,2	3,0	7,4	1,8
Kingston (RMR)	**5,2**	**3,4**	**4,3**	**2,1**	**4,4**	**1,7**	**2,8**	**0,8**	**4,3**	**1,8**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

3.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée[1] selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17
Kingston zone 1	**	**	3,9	3,3	2,6	3,6	++	**	2,9	3,6
Kingston zone 2	3,7	1,3	1,8	2,0	2,4	2,8	**	1,0	2,6	2,4
Kingston zone 3	**	3,5	1,5	4,7	2,1	3,7	3,0	++	1,3	3,8
Kingston zone 4	2,9	1,7	2,0	1,8	1,7	2,8	2,6	4,4	1,7	2,6
Kingston (RMR)	**5,2**	**4,2**	**2,4**	**3,1**	**2,3**	**3,3**	**2,5**	**2,5**	**2,2**	**3,1**

[1]La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

3.1.6 Taux de rotation (%) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Kingston

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Kingston zone 1	41,0	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Kingston zone 2	**	28,7	19,5	**	12,8	17,6	**	**	18,0	23,4
Kingston zone 3	**	**	**	**	20,1	**	**	**	21,7	**
Kingston zone 4	**	**	**	**	23,3	**	14,3	**	25,3	12,9
Kingston (RMR)	**oo**	**oo**	**29,4**	**25,9**	**22,3**	**22,3**	**oo**	**oo**	**26,4**	**25,6**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ une année donnée à 550 $ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. L'ELL permet d'obtenir des données sur les loyers du marché, les logements disponibles (sauf au Québec), le roulement des locataires et les logements vacants pour tous les immeubles compris dans l'échantillon.

L'ELL se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. Elle a lieu pendant les deux premières semaines d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

La SCHL revoit constamment l'univers des immeubles de logements locatifs pour veiller à ce qu'il soit le plus complet possible. Chaque année, les immeubles achevés récemment qui comptent au moins trois logements locatifs sont ajoutés à l'univers de l'Enquête. De plus, la SCHL effectue des analyses approfondies en comparant l'univers locatif à d'autres sources de données pour s'assurer que la liste des immeubles visés par l'Enquête est aussi complète que possible.

L'ELL de la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité (sauf au Québec), les taux de roulement et les loyers moyens des logements neufs et existants. En outre, une mesure est utilisée pour estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte des immeubles qu'ont en commun les échantillons de l'Enquête actuelle et de l'Enquête précédente. Se limiter aux immeubles existants permet d'éliminer l'effet que les changements dans la composition de l'univers (ajout d'immeubles neufs ou convertis et renouvellement de l'échantillon de l'Enquête) pourraient avoir sur la variation des loyers et ainsi d'obtenir une estimation de l'évolution des loyers exigés par les propriétaires. Les estimations de la variation en pourcentage des loyers sont diffusées dans tous les Rapports sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada et pour chaque province, ainsi que dans les rapports portant sur les régions métropolitaines de recensement (RMR). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et dans les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être si on les calcule en incluant les logements neufs et existants.

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES APPARTEMENTS EN COPROPRIÉTÉ

La SCHL mène l'Enquête sur les appartements en copropriété (EAC) à la fin de l'été et au début de l'automne pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif des appartements en copropriété. L'EAC permet de dénombrer les unités qui sont offertes en location et de connaître leurs taux d'inoccupation et leurs loyers dans les RMR suivantes : Calgary, Edmonton, Gatineau, Halifax, Hamilton, Kelowna, Kitchener, London, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg. L'EAC est réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques, et les données sont obtenues de l'entreprise de gestion immobilière, du conseil d'administration de l'ensemble de copropriétés ou du concierge. Au besoin, les données peuvent être recueillies sur place si aucun contact téléphonique n'a pu être établi.

La SCHL publie les données de l'EAC sur le nombre d'unités louées, les taux d'inoccupation et les loyers moyens. Chaque estimation fournie est assortie d'un code à une lettre indiquant son degré de fiabilité statistique (déterminé selon le coefficient de variation).

FIABILITÉ DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS (ELL) ET DE L'ENQUÊTE SUR LES APPARTEMENTS EN COPROPRIÉTÉ (EAC)

La SCHL ne publie aucun chiffre estimatif (taux d'inoccupation ou loyer moyen, par exemple) dont le degré de fiabilité est jugé trop faible ou dont la diffusion contreviendrait aux règles établies en matière de confidentialité. De façon générale, la décision de publier une estimation est fondée sur le degré de fiabilité statistique, qui est mesuré au moyen du coefficient de variation (c.v.). Le c.v. d'une donnée estimative correspond au rapport entre l'écart-type et la donnée estimative; il s'exprime en pourcentage.

Par exemple, si $\bar{x}$ représente le loyer moyen des appartements d'une chambre dans une RMR donnée et que $\sigma_{\bar{x}}$ représente son écart-type, le coefficient de variation s'obtient alors selon la formule suivante : $CV = \frac{\sigma_{\bar{x}}}{\bar{x}}$.

Codes indiquant le degré de fiabilité statistique des proportions

La SCHL utilise le c.v., le taux d'échantillonnage et la taille de l'univers pour déterminer si les proportions, c'est-à-dire les données exprimées en pourcentage (taux d'inoccupation, de disponibilité et de roulement), sont suffisamment fiables pour être publiées. Les codes suivants servent à indiquer le degré de fiabilité des proportions :

a – Excellent
b – Très bon
c – Bon
d – Passable (utiliser avec prudence)
** – Faible – Donnée supprimée

++ – La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
- – Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
s.o. – Sans objet

Les deux tableaux ci-dessous indiquent le degré de fiabilité des proportions :

Si la proportion est égale à zéro (0) et le taux d'échantillonnage est inférieur à 100 %, on évalue le degré de fiabilité des données comme suit :

	Taux d'échantillonnage (%)				
Nombre d'immeubles dans l'univers	**(0,20]***	**(20,40]**	**(40,60]**	**(60,80]**	**(80,100)**
3 – 10	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
11 – 20	Faible	Passable	Passable	Passable	Bon
21 – 40	Faible	Passable	Passable	Bon	Très bon
41 – 80	Faible	Passable	Bon	Bon	Très bon
81+	Faible	Bon	Bon	Très bon	Très bon

* (0-20] signifie que le taux d'échantillonnage est supérieur à 0 % mais inférieur ou égal à 20 %; les autres données sont présentées sur le même modèle.

Dans les autres cas, on utilise le tableau suivant pour déterminer le degré de fiabilité des proportions :

	Coefficient de variation (%)						
Taux d'inoccupation	**0**	**(0,5]**	**(5,10]**	**(10,16.5]**	**(16.5,33.3]**	**(33.3,50]**	**50+**
(0,0.75]	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Très bon
(0.75,1.5]	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Passable	Faible
(1.5,3]	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Faible	Faible
(3,6]	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Passable	Faible	Faible
(6,10]	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Faible	Faible	Faible
(10,15]	Excellent	Excellent	Bon	Passable	Faible	Faible	Faible
(15,30]	Excellent	Excellent	Passable	Faible	Faible	Faible	Faible
(30,100]	Excellent	Excellent	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Codes indiquant le degré de fiabilité des moyennes et des totaux

La SCHL utilise le c.v. pour déterminer le degré de fiabilité statistique des données estimatives sur les totaux et les loyers moyens. Pour que ces données soient publiées, il ne faut pas que le c.v. dépasse 10 %. En établissant la limite acceptable à ce niveau, on estime qu'un bon équilibre est atteint entre la nécessité de diffuser des données de qualité élevée et celle de ne pas publier des données jugées non fiables. Voici comment la SCHL détermine le degré de fiabilité des données (le c.v. est exprimé en pourcentage) :

a – Si le c.v. est supérieur à 0 et inférieur ou égal à 2,5, le degré de fiabilité est **excellent**.
b – Si le c.v. est supérieur à 2,5 et inférieur ou égal à 5, le degré de fiabilité est **très bon**.
c – Si le c.v. est supérieur à 5 et inférieur ou égal à 7,5, le degré de fiabilité est **bon**.
d – Si le c.v. est supérieur à 7,5 et inférieur ou égal à 10, le degré de fiabilité est **passable**.
** – Si le c.v. est supérieur à 10, le degré de fiabilité est **faible** (les données ne sont pas publiées).

Les flèches indiquent les variations significatives sur le plan statistique

Toute comparaison des données d'une année à l'autre doit être faite avec prudence. Les variations qu'il peut y avoir d'une année à l'autre ne sont pas nécessairement significatives sur le plan statistique. S'il y a lieu, les tableaux figurant dans le présent rapport comportent des indicateurs qui aident à interpréter les variations.

↑ correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
– indique que taille concrète de l'échantillon ne permet d'interpréter les variations d'une année à l'autre comme étant significative sur le plan statistique.

Les flèches indiquent les variations significatives sur le plan statistique

Toute comparaison des données d'une année à l'autre doit être faite avec prudence. Les variations qu'il peut y avoir d'une année à l'autre ne sont pas nécessairement significatives sur le plan statistique. S'il y a lieu, les tableaux figurant dans le présent rapport comportent des indicateurs qui aident à interpréter les variations.

↑ correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
– indique que taille concrète de l'échantillon ne permet d'interpréter les variations d'une année à l'autre comme étant significative sur le plan statistique.

△ indique que la variation est significative sur le plan statistique

DEFINITIONS

Immeuble ou ensemble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée au rez-de-chaussée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Immeuble ou ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée au rez-de-chaussée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement et qu'aucun autre locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant » ci-dessous).

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il est prêt à accueillir un nouveau locataire immédiatement.

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services tels que le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être compris ou non dans le loyer.

Roulement ou rotation : Un logement a connu un roulement de locataires s'il est occupé par un nouveau locataire ayant emménagé au cours des 12 derniers mois. Pour un même logement, il peut y avoir plus d'un roulement de locataires durant la même période de 12 mois.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 50 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données d'octobre 2016 sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2011 de Statistique Canada, et toutes les données d'octobre 2017, sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2016.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs et l'Enquête sur les appartements en copropriété n'auraient pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles et des ménages des différentes régions du Canada. La SCHL les remercie de leurs efforts et de l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL AIDE LES CANADIENS A REPONDRE A LEURS BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENT.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à http://www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des médias substituts, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2017, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

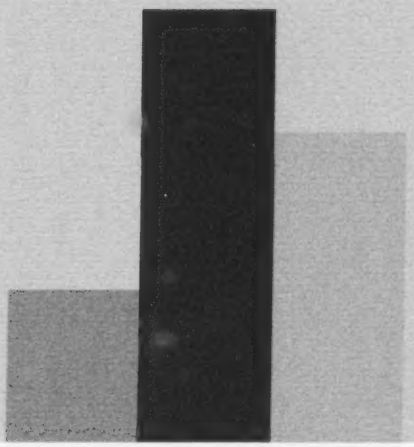

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE

Des données et des analyses aux échelles locale, régionale et nationale qui portent sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport sur les copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : faits saillants – régions et le nord
- Perspectives du marché de l'habitation – (Canada et principaux centres urbains)
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation – Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et les provinces
- Rapports sur le marché locatif – Grands centres
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapport sur les résidences pour personnes âgées

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE GRATUITS

- Données sur la construction de maisons neuves par municipalité
- Tableaux de données détaillées tirées de l'Enquête sur les logements locatifs
- Tableaux de données annuelles détaillées sur la construction résidentielle

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION!

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- Guichet unique
- Accès simple et rapide
- Données à l'échelle des quartiers

schl.ca/portailmh

L'Observateur du logement en ligne

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- analyses et données;
- observations pertinentes;
- mises à jour sur les conditions et tendances en matière de logement;

et bien plus encore!

Tous les liens peuvent être facilement diffusés sur les médias sociaux!

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

64673_2017_A01